



PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **conseil d'établissement** de l'école institutionnelle de l'Arc-en-Ciel/de l'Aventure qui s'est tenue à l'école de l'Arc-en-Ciel, **le 12 juin à 18 h 30**

Étaient présents :

- **Les représentants des parents**

Mmes Jacinthe Malo, Mélina Larouche, Geneviève Robitaille, M. Maxime Gauthier, M. Michel Gasseau et M. Samuel Dion

- **Les représentants des enseignants**

Mmes Julie Dufour, Geneviève Shink, Alexandra Lapointe

- **Les représentantes du personnel de soutien**

Mme Caroline Tremblay et Josianne Fiset

- **La direction**

Mme Julie Sauvageau

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Gauthier déclare la séance officiellement ouverte à 18 h 31 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-2022-2023-48

Il est proposé par Mme Mélina Larouche que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023

CÉ-2022-2023-49

M. Alexandra Lapointe propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023 tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal

Il est possible que la date annoncée pour l'activité **Accès Transport Viable** soit déplacée.

5. Droit de parole au public

Présentation du projet Varia par Mme Pascale Rancourt

Activité de sensibilisation et de mobilité durable (projet spécifique aux écoles)

6. Membres de la communauté

Absente. Pas de point nouveau à apporter.

7. Budget 2023-2024

Mme Sauvageau présente la distribution des ressources et le budget d'opérations prévu pour 2023-2024.

CÉ-2022-2023-50

Il est proposé par Mme Josianne Fiset d'adopter le document tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

8. Factures scolaires

Mme Sauvageau présente les factures.

CÉ-2022-2023-51

Il est proposé par Mme Caroline Tremblay d'adopter les documents tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

9. Rapport annuel

Monsieur Gauthier présente le rapport.

CÉ-2022-2023-52

Il est proposé par Mme Geneviève Shink d'adopter le document tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

10. Projet éducatif

Mme Sauvageau présente le document.

CÉ-2022-2023-53

Il est proposé par M. Michel Gasseau le document tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

11. Politique de service de garde

Mme Tremblay présente le document.

CÉ-2022-2023-54

Il est proposé par Mme Geneviève Robitaille d'adopter le document tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

12. Mandat de l'OPP pour 2023-2024

M. Gauthier explique que le conseil d'établissement est responsable de déterminer le mandat de l'OPP.

M. Gasseau nous précise que certains parents de l'OPP s'impliquent davantage pour la vie de l'école plutôt que pour faire des campagnes de financement. On ne veut pas sentir de pression. M. Gauthier demande aux membres du conseil d'appuyer sa demande, c'est-à-dire que les sommes amassées dans le cadre des campagnes de financement soient dédiées au projet d'embellissement de la cour de l'école de l'Arc-en-Ciel pour 2023-2024.

CÉ-2022-2023-55

Il est proposé par Mme Alexandra Lapointe que les fonds amassés par l'OPP pour 2023-2024 soient dédiés à l'aménagement de la cour d'école.

La proposition est adoptée à l'unanimité

13. Rentrée scolaire 2023-2024

Le thème de l'année scolaire : *Prendre soin de soi pour mieux apprendre*

La préparation des activités va bon train.

14. Parole à la représentante du service de garde

Pas de nouveau point à apporter.

15. Parole au président de l'OPP

M. Gasseau donne les grandes lignes des activités prévues pour la fin de l'année. On remercie M. Gasseau pour son implication et son bon travail.

On se questionne sur la possibilité de faire une campagne dans le cadre d'un Course-ô-thon. M. Gasseau demande l'approbation du conseil afin de débiter une activité de financement dès l'automne.

CÉ-2022-2023-56

Il est proposé par Mme Josianne Fiset que l'OPP organise une campagne de financement dès l'automne 2023.

16. Parole au représentant du comité de parents

Mme Malo nous informe sur les élections qui ont eu lieu ainsi que les résultats. Elle nous fait un retour sur la consultation du 24 mai qui portait sur le protecteur national de l'élève (politiques, processus de plaintes, etc.). Le comité de parents a également fait un avis pour clarifier le processus afin qu'il soit plus facile à comprendre pour les parents.

Elle nous informe également qu'une vingtaine de modifications ont été ajoutées au plan d'engagement vers la réussite. Mme Malo fait part des conclusions faites par un parent sur la circulation des camions dans les zones scolaires.

La loi 25 (consentements des parents) devra être réfléchi l'an prochain. Une présentation sera faite à l'automne.

Le CSSC, en collaboration avec l'Université Laval, va rendre des formations disponibles pour les parents pour mieux les outiller avec leurs enfants. Des suggestions et des réflexions sont faites.

Mme Malo nous demande que Mme Suzanne Groleau et Mme Émilie Renaud soient nommées pour la reconnaissance de l'engagement parental. Le conseil accepte avec grand plaisir.

CÉ-2022-2023-57

Il est proposé par Mme Caroline Tremblay d'ajouter Mmes Suzanne Groleau et Émilie Renaud soient nommées.

La proposition est adoptée à l'unanimité

17. Parole au responsable de la trésorerie

Budget épuisé.

18. Autres sujets :

1- Parole aux enseignants :

Mme Alexandra Lapointe suggère d'ajouter, lors des prochains CÉ, d'inclure un point fixe qui donne la parole au personnel scolaire.

CÉ-2022-2023-58

Il est proposé par M. Samuel Dion qu'une section soit ajoutée en point fixe dès la prochaine année scolaire afin que le personnel scolaire puisse avoir un droit de parole.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

19. Levée de l'assemblée

CÉ-2022-2023-58

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Alexandre Lapointe que la rencontre soit levée à 21h16.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Mme Julie Dufour
Secrétaire de la rencontre

M. Maxime Gauthier
Président